



BUDGET
DURABLE

Quels sont les impacts positifs
des politiques communales sur le
développement durable ?

Le Budget Prévisionnel 2026



TABLE DES MATIERES

I.	Objectifs, principes et méthodologie du Budget Durable de la commune de Velaux	2
A.	Le budget durable (BD) c'est quoi ?	2
B.	Objectif : renforcer la démarche de transition	2
C.	De l'expérimentation du budget vert 2025 au budget durable 2026 : les changements méthodologiques.....	5
1.	Objectifs poursuivis.....	5
2.	Retour sur l'expérimentation du budget vert 2025.....	5
3.	Périmètre d'analyse	6
4.	Cibles, grille d'impacts et cotation.....	6
5.	Adaptation du cadre méthodologique.....	8
D.	Limites méthodologiques et questionnements	8
II.	Résultats du budget durable 2026	10
A.	Résultats globaux	10
B.	En fonctionnement.....	10
C.	En investissement.....	11
D.	Répartition des dépenses favorables par cibles.....	12
1.	En fonctionnement	12
2.	En investissement	14
E.	Répartition des dépenses favorables par services municipaux	16
1.	En fonctionnement	16
2.	En investissement	17
F.	Budget Durable et Convention PACTE du Département des Bouches-du-Rhône.....	18
G.	Budget Durable et les 5 ambitions du programme politique.....	19
1.	Pour toutes les dépenses favorables dans le Budget Durable.....	19
2.	En fonctionnement	0
3.	En investissement	0
	CONCLUSION	0
	ANNEXE 1 : Tableau des cibles du budget durable et répartition de la pondération des dépenses.....	22
	ANNEXE 2: Tableau des cibles du budget durable et répartition PACTE et ambitions.....	23

I. Objectifs, principes et méthodologie du Budget Durable de la commune de Velaux

A. Le budget durable (BD) c'est quoi ?

Le budget Durable est inspiré du budget vert.

Le budget vert (BV) est un document qui s'attache à mesurer l'impact du Budget sur l'environnement ou sur le développement durable.

Il constitue un nouveau type de classification des dépenses, complémentaires de la lecture budgétaire classique, qui permet de porter un regard sur la finalité des dépenses engagées. Le budget vert est donc un outil de pilotage et d'aide à la prise de décision des politiques publiques. Il permet de faire un état des lieux des actions actuellement menées et de définir des axes de progression.

Ces dernières années, des expérimentations ont été conduites par certaines organisations en France (Etat, collectivités, I4CE...) basées sur des méthodologies différentes (budget vert, budget carbone, budget climat...).

Au niveau réglementaire, la Loi de Finances pour 2024 a introduit une nouvelle annexe au compte financier unique, dite « annexe environnementale des collectivités locales », afin de mesurer l'impact des budgets locaux sur la transition écologique. Cette annexe permet de valoriser les choix d'investissement réalisés par les collectivités qui ont un impact positif sur l'environnement, et ainsi faciliter la planification écologique à l'échelle du territoire national.

B. Objectif : renforcer la démarche de transition

L'objectif de cette démarche est de réaliser un état des lieux de l'impact de nos dépenses et d'identifier les marges d'amélioration à mettre en œuvre pour poursuivre la démarche de transition de la Commune.

La Commune porte depuis plusieurs années une vision transversale de la transition écologique, en s'attelant à faire évoluer ses pratiques et son organisation interne, avec notamment pour objectif d'améliorer la qualité de vie des Velauxiens et d'encourager le développement de liens sociaux et intergénérationnels entre citoyens.

Fruit de son engagement, elle a été récompensée en 2024 du Label Territoire durable niveau 3 (sur 4) par l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE). Parmi les projets importants ayant permis l'obtention du label, citons les actions dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation (animation du Périmètre de protection des espaces naturels et agricoles périurbains – PAEN, projet agricole de territoire en cours de conception), dont celle relatives à la restauration collective (préparation de repas en régie directe, réduction des déchets dans les cantines, achats locaux...), de la réduction des consommations d'énergie (plan sobriété, rénovations énergétiques, projet d'installation de panneaux photovoltaïques

sur les bâtiments publics) ou encore des mobilités (plan vélo, projet d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, promotion du covoiturage...).

La Commune de Velaux a réalisé cette année son analyse de l'impact des dépenses du Compte Financier Unique 2025 sur l'atténuation du changement climatique et la préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles. Comme précisé dans le rapport du CFU 2025, pour chacune des dépenses d'investissement mandatées en 2025, on indique donc si l'impact au regard de l'axe n°1 « Lutte contre le changement climatique » et l'axe n°6 « Préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles » est favorable, défavorable, ou neutre. L'ensemble des dépenses concernées s'élève à 1 920 225 €. La somme jugée défavorable au regard de l'axe n°1 s'élèvent 387 858 € et concerne des travaux de voiries, l'achat de matériels informatiques, la création d'éclairages publics et la pose de climatiseurs ; celle défavorable sur l'axe n°6 est de 47 445 € concerne des dépenses liées à la création du nouveau parking au village et des derniers travaux du « pumtrack » qui ont eu des impacts sur le traitement des sols.

Ainsi, la méthodologie de l'annexe environnementale du CFU, même si elle est appelée à prendre progressivement en compte d'autres enjeux environnementaux dans les prochaines années (adaptation, eau, pollutions, économie circulaire), n'intègre pas les autres dimensions du développement durable – sociale et économique – indispensables pour évaluer une démarche de transition juste et équitable pour tous.

C'est pourquoi notre collectivité s'est lancée, en parallèle du budget vert « réglementaire », dans l'élaboration d'une méthode expérimentale plus large capable de prendre en considération d'autres enjeux tels que la culture, la sécurité, l'éducation ou l'attractivité du territoire.

L'expérimentation du premier budget vert de la collectivité, en 2025, a été un premier pas vers une meilleure identification des enjeux transversaux de la transition écologique dans la conduite des projets et l'initiation d'une culture d'amélioration continue à la fois pour les élus et les services.

En outre, l'opportunité, pour la Commune, de pouvoir identifier et communiquer sur les impacts de ses dépenses par rapport au développement durable est un atout supplémentaire pour mobiliser les financements auprès de ses partenaires. En particulier, le budget durable va permettre de mieux prendre en compte les objectifs du Département des Bouches-du-Rhône et de son Contrat d'engagement pour la transition écologique 2023-2028 (PACTE), auxquels devront répondre les projets de la collectivité pour être subventionnés. Plus largement, la tendance actuelle au "verdissement" de la finance conduit de plus en plus d'établissements bancaires à accorder une attention particulière aux impacts environnementaux des activités de leurs clients : disposer d'un outil comme le budget vert pourrait être, à l'avenir, un levier indispensable pour aider au financement des projets futurs de la Commune de Velaux.

C. De l'expérimentation du budget vert 2025 au budget durable 2026 : les changements méthodologiques

1. Objectifs poursuivis

La méthode élaborée en 2025 pour l'expérimentation du budget vert a poursuivi plusieurs objectifs :

- Proposer un vrai outil de pilotage pour les élus et les services et accompagner ainsi l'orientation des dépenses, en analysant non pas le compte financier unique sur des dépenses déjà réalisées mais le budget primitif ;
- Elargir le spectre de l'analyse de l'impact des dépenses en intégrant la dimension sociale et les enjeux relatifs à l'économie, au développement d'infrastructures et à l'attractivité du territoire ;
- Permettre de dépasser la vision « sectorielle » classique des dimensions de la transition écologique et développer une approche transversale dans l'analyse du budget (prendre en compte les interactions possibles entre différents objectifs pour une même dépense) ;
- Elaborer une méthodologie simple, accessible, compréhensible et modérément chronophage pour les services appelés à conduire eux-mêmes cette analyse pour une meilleure acculturation dans la prise en compte des enjeux de la transition écologique. En effet, il a semblé essentiel que ce travail ne soit pas réalisé « en silo » par la Direction des Finances, mais par les services « experts » des projets qu'ils mettent en œuvre.

Sur cette base, une réflexion avait été engagée pour élaborer des objectifs, ou cibles, pour lesquels la commune de Velaux souhaitait étudier l'impact de ses dépenses. Inspirées du cadre des Objectifs du Développement Durable (ODD), vingt cibles, adaptées aux compétences communales et aux enjeux locaux, avaient ainsi été proposées pour coter les lignes budgétaires de chaque direction.

2. Retour sur l'expérimentation du budget vert 2025

Le bilan de l'expérimentation BV 2025, fruit d'une démarche concernée avec les services de la commune, a fait ressortir plusieurs points d'amélioration :

- a. Le nom « Budget vert » est trop restrictif et ne met pas en lumière l'effort mis à intégrer dans cette analyse les aspects sociaux et économiques. Il a été proposé de renommer le budget vert de la commune de Velaux en Budget Durable.
- b. Certaines cibles ont été surreprésentées dans l'expérimentation 2025. C'est le cas par exemple de la cible « S2 – Préserver la sécurité des biens et des citoyens » qui enregistrait toutes les dépenses de la Police Municipale.
Dans la méthodologie 2026, ne seront enregistrées dans le BD uniquement les dépenses qui concourront à améliorer la sécurité et non de la maintenir.
De même, cette surreprésentation de la cible S2 a permis de se rendre compte que certaines dépenses étaient analysées en lien direct avec cette cible, alors qu'elles concourraient en fait à un autre objectif. C'est le cas par exemple des dépenses de sécurité pour les festivités. Cette

réflexion a amené l'équipe en charge du budget durable à mettre l'accent et à se questionner sur la finalité des dépenses plutôt que sur leur impact en elles-mêmes, lors de la phase d'analyse par les services.

- c. Certaines dépenses étaient analysées alors que la commune n'a pas la maîtrise de ces dépenses. L'exemple le plus significatif concerne les dépenses de maintenance qui sont obligatoires règlementairement et pour maintenir des équipements opérationnels. Ainsi, dans le BD26, les dépenses relatives à la maintenance, la réparation, aux redevances, impôts et taxes et enfin des assurances.
- d. Certaines dépenses étaient fléchées favorablement alors que leur impact n'est pas si clair. Les constructions sur terrain nu étaient parfois ciblées positivement alors que dans la réalité elles engendraient notamment une imperméabilisation des sols. Les constructions ou création de voiries sur un terrain nu ne seront pas fléchées positivement.
- e. La prise en compte des dépenses de fluides a été également discutée. La dépense d'énergie ne serait favorable que lorsqu'elle se substitue à une dépense en énergie fossiles plus polluante ou plus dévastatrice. A compter du BD26, les dépenses de fluides ne seront pas fléchées favorablement à moins de pouvoir le justifier précisément.

Au regard des modifications méthodologiques introduites entre 2025 et 2026, la comparaison des données du BV2025 avec le BD2026 peut être délicate.

3. Périmètre d'analyse

Pour réaliser ce BD, le choix a été fait de considérer à la fois les dépenses d'investissement et de fonctionnement. En revanche, toutes les catégories de dépenses n'ont pas été prises en compte dans le périmètre de l'analyse. De même, les recettes n'ont pas été incluses.

- En fonctionnement, l'analyse concerne exclusivement le chapitre 011 (charges à caractère général). Il s'agit du chapitre comptable regroupant tous les achats de fournitures ou prestations de services courantes : les dépenses d'énergie, les consommables divers, l'alimentation, les spectacles, les assurances, les maintenances et réparations ...
- En investissement, ce sont les dépenses d'équipements (enregistrées dans les chapitres 20 - Immobilisations incorporelles, 21 - Immobilisations corporelles et 23 – Immobilisations / Travaux en cours) qui ont été analysées.

Dans un deuxième temps, certains types de dépenses ont été sorties du périmètre car considérées comme non impactantes par rapport aux cibles, il s'agira principalement de taxes ou de maintenances règlementaires.

Au total, ce sont près de **300 lignes de dépenses qui ont été passées au crible** par les agents de la collectivité, à l'aide d'un fichier type tableur qui leur a été transmis en début de la période de préparation budgétaire 2026. C'est sur ce même outil que les services travaillent à la fois sur leur budget (BP26) et sur leur budget durable, en concertation avec les élus référents.

4. Cibles, grille d'impacts et cotation

Le BD propose aux agents de chaque direction de déterminer l'impact "favorable" de chacune de leur demande de crédits budgétaires par rapport aux objectifs du développement durable, et pas seulement au regard des enjeux environnementaux. La possibilité de coter en "défavorable" a, pour le moment, été écartée.

L'analyse se déroule en 3 étapes :

1 La dépense doit-elle être analysée ?

Tout d'abord, l'agent doit définir si sa ligne de dépense est intégrée ou non dans le périmètre du budget vert. Bien qu'une pré-sélection ait été automatisée sur le tableur, certaines dépenses incluses dans le périmètre initial n'auront aucun impact sur le développement durable et ne seront pas à analyser : c'est le cas par exemple des taxes obligatoires, des droits d'auteurs, de certains frais de maintenance, etc...

2 Quelle part de la dépense contribue positivement à l'atteinte des objectifs du développement durable ?

Puis, en demandant aux agents de répondre à cette question en sélectionnant quatre possibilités :

- 0% : La totalité de la dépense n'a pas d'impact positif sur les objectifs du développement durable
- 33% : Une minorité de la dépense a un impact positif sur les objectifs du développement durable
- 66% : La majeure partie de la dépense a un impact positif sur les objectifs du développement durable
- 100% : La totalité de la dépense a un impact positif sur les objectifs du développement durable

Cette méthode permet de sortir du périmètre de l'analyse une partie du montant de la ligne de dépense pour affiner le résultat. Cette étape est notamment nécessaire dans deux situations :

- D'une part, lorsque qu'il s'agit d'une ligne de dépense "globale", avec différents éléments ne participant pas aux mêmes objectifs. L'agent choisira alors la part majoritaire qui participe favorablement à la principale cible sélectionnée ;
- D'autre part, lorsque l'impact de la dépense semble nécessiter une pondération. Par exemple, l'impact des dépenses de communication culture et animation a été pondéré à hauteur de 33% car nous ne connaissons pas l'ampleur de l'impact définitif sur le public visé. Cette disposition permet de ne pas surévaluer l'impact.

3 Quelles sont les cibles de l'action favorable ?

Enfin, les agents sont ensuite invités à coter les lignes de dépenses dont ils ont la charge sur les trois axes ou thématiques du développement durable :

- Les cibles « sociales »,
- Les cibles « environnementales »,
- Les cibles liées aux enjeux de développement territorial et d'attractivité économique.

L'originalité de la démarche consiste à proposer, pour chaque choix de cible, une pondération préétablie, qui partage l'impact avec les deux autres thématiques. En effet, une même cible peut à la fois répondre à des enjeux sociaux mais aussi environnementaux. Cela permet d'éviter l'écueil d'associer une dépense à un seul objectif (alors que la mise en œuvre de projets concourt généralement à répondre à plusieurs enjeux), tout en simplifiant l'analyse des agents (en "automatisant" la répartition d'une part de la dépense sur une autre thématique). Ce mode de fonctionnement amène également les agents à mieux percevoir les impacts du travail qu'ils réalisent.

Ce type d'analyse croisée est semblable au cadre des ODD, dont l'intérêt est de faire ressortir les interactions entre les 17 objectifs du développement durable à travers les cibles qui les composent. (Cf Annexe 1)

5. Adaptation du cadre méthodologique

Le choix de cette méthode par répartition des dépenses en fonction d'une ou plusieurs cibles du développement durable présente l'avantage d'être adaptable à d'autres cadres utilisés par ailleurs. Il est en effet possible d'établir des correspondances entre les cibles prioritaires par la Commune et les enjeux et objectifs issus d'autres méthodologies, et ainsi obtenir un autre regard sur l'impact des dépenses sans recourir à de nouvelles analyses.

Cadre privilégié par le CD13 pour piloter la transition écologique sur son territoire, les 6 engagements du PACTE évoqués précédemment peuvent être facilement reliés à chacune des cibles. A titre d'exemple, l'engagement "Rétablir le lien homme-nature" se retrouve à travers 6 cibles velauxiennes, tandis que celui consistant à "Préserver les Espaces Naturels Sensibles, la biodiversité et les paysages de Provence" est en lien direct avec 3 des 20 cibles proposées.

L'application de cette logique peut également permettre de relier facilement le budget vert de la Commune de Velaux aux 17 ODD ainsi qu'aux 6 enjeux environnementaux mis en avant par le budget vert de l'Etat, en créant préalablement une matrice des correspondances entre les différents cadres.

D. Limites méthodologiques et questionnements

Si la méthodologie mise en œuvre pour la réalisation du budget durable permet de poser un regard plus concret sur les impacts des choix financiers qui sont faits, elle reste une « simplification du réel » encore perfectible.

Choix des cibles et pondération des impacts :

La sélection des 15 cibles proposées pour la cotation des dépenses reflète nécessairement une part de subjectivité. En pratique, certaines thématiques non intégrées auraient pu être ajoutées, par exemple celle de l'enseignement. Néanmoins, le nombre de cibles différentes déjà élevé rend plus difficile la cotation par les agents, il faut donc veiller à ne pas complexifier leur tâche par un choix trop large de cibles.

Par ailleurs, la grille d'impact de chaque cible sur les 3 axes principaux (social, environnement, développement territorial / attractivité économique) a été déterminée, après discussion, par l'équipe en charge du projet. Comme le choix des cibles elles-mêmes, cette grille de répartition de l'impact des dépenses comporte une part de subjectivité, et ne peut de toute façon pas représenter objectivement l'impact réel de chaque euro dépensé.

Des actions difficilement valorisables :

L'expérimentation concrète du travail de cotation a permis de mettre en lumière que s'il est possible de valoriser un projet en cotant favorablement les dépenses qui s'y rattachent, il n'en est pas de même pour l'absence de dépense, par exemple dans le cas d'un effort de sobriété sur les consommations d'énergie. En effet, dans ce cas, et dans l'hypothèse d'un prix constant de l'énergie, la part de cette dépense (les factures de consommation d'énergie) qui va impacter la cible liée à la sobriété énergétique et la lutte contre le changement climatique va diminuer, réduisant de fait l'impact positif sur la cible qui est recherché.

Une appropriation de la méthode par les services à développer :

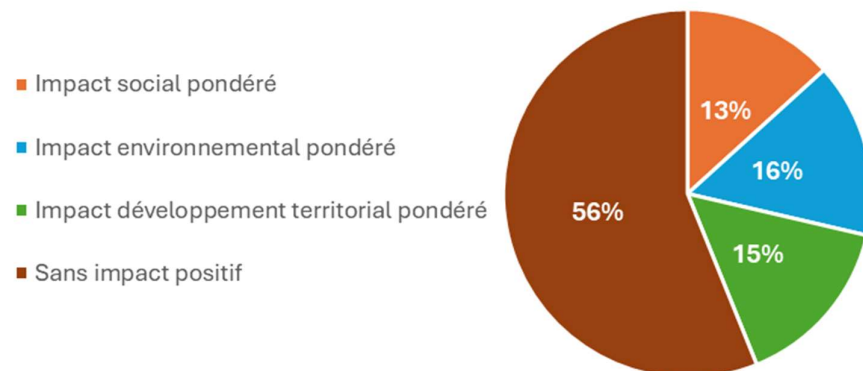
D'une part, encore trop de dépenses restent non cotées au lieu d'utiliser la question pondératrice "part de la dépense", d'autre part, il manque de cohérence dans les cotations entre les différents services même si cette disparité est compensée par la relecture et éventuelle modification de chaque cotation par les services supports (Service Transition et Service des Finances).

II. Résultats du budget durable 2026

A. Résultats globaux

Le périmètre du budget vert, c'est-à-dire les chapitres comptables 011, 20, 21 et 23, représentent un total de dépenses de 6 813k€. Sur ces dépenses 5 677k€ ont été effectivement analysées. Comme expliqué précédemment, les dépenses réglementaires ou obligatoires dont toute action est limitée sont sorties du périmètre d'analyse.

Impact sur les dépenses analysées



Dans les 5 677k€ de dépenses analysées, **2 491k€ ont un impact favorable sur le développement durable, soit 44%**. Ce montant de dépense favorable est issu de la pondération de chaque ligne du BD en fonction de l'impact sur la cible ou de la proportion de la dépense (comme expliqué dans le paragraphe « Cibles, grille d'impacts et cotation »).

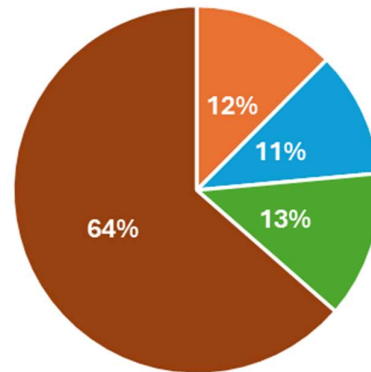
Parmi ces dépenses prévues, il y en a 13% en faveur de l'action sociale, 16% en faveur de l'environnement et 15% sur le développement territorial.

B. En fonctionnement

Pour rappel, les dépenses de fonctionnement analysées concernent les prévisions faites au chapitre 011 – Charges à caractère général. Celui-ci regroupe les dépenses courantes (hors dépenses de personnel), les dépenses d'énergie, les consommables divers, l'alimentation, les spectacles, les assurances, les maintenances et réparations ...

Impact sur les dépenses de fonctionnement analysées

- Impact social pondéré
- Impact environnemental pondéré
- Impact développement territorial pondéré
- Sans impact positif



Les dépenses de fonctionnement analysées s'élèvent à 3 337k€ et représentent 59% des dépenses totales analysées. Parmi ces dépenses, 1 215k€ de dépenses présentent un impact positif sur un des trois axes d'analyse.

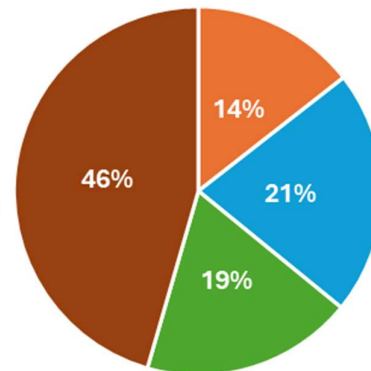
- 416k€, soit **12% des dépenses analysées**, ont un impact positif en matière sociale,
- 369k€, soit **11% des dépenses analysées**, ont un impact positif sur l'environnement,
- 431k€, soit **13% des dépenses analysées**, ont un impact positif sur l'économie ou le développement du territoire.

C. En investissement

En investissement, ce sont les dépenses d'équipements (enregistrées dans les chapitres 20 - Immobilisations incorporelles, 21 - Immobilisations corporelles et 23 – Immobilisations / Travaux en cours) qui ont été analysées.

Impact sur les dépenses d'investissement analysées

- Impact social pondéré
- Impact environnemental pondéré
- Impact développement territorial pondéré
- Sans impact positif



Les dépenses d'investissement analysées s'élèvent à 2 340k€ et représentent 41% des dépenses totales analysées. Parmi ces dépenses, 54% présentent un impact positif sur un des trois axes d'analyse.

- 338k€, soit **14% des dépenses analysées**, ont un impact positif en matière sociale,
- 502€, soit **21% des dépenses analysées**, ont un impact positif sur l'environnement,
- 435k€, soit **19% des dépenses analysées**, ont un impact positif sur l'économie ou le développement du territoire.

D. Répartition des dépenses favorables par cibles

1. En fonctionnement

Répartition des dépenses de fonctionnement favorables, par cible



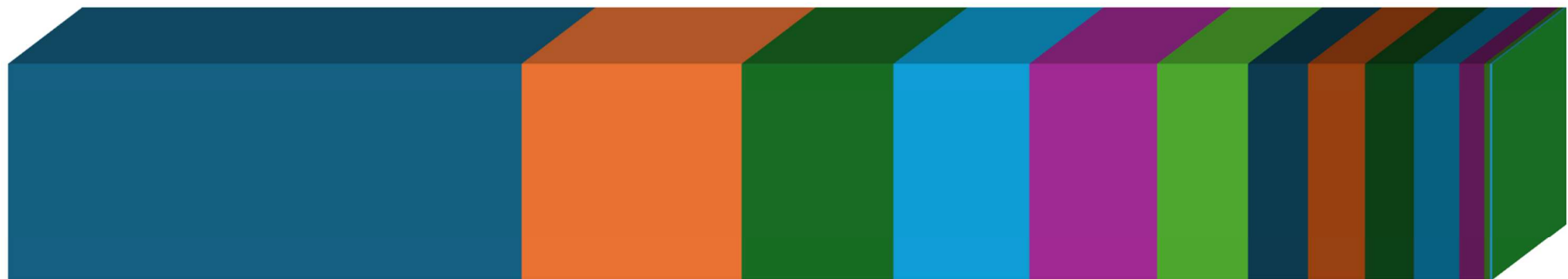
- 9 - Favoriser l'accès pour tous aux loisirs et à la pratique sportive
- 7 - Promouvoir l'accès à la culture pour tous
- 1 - Favoriser une alimentation locale, saine et accessible à tous
- 10 - Développer l'économie circulaire locale en encourageant une consommation et une production responsables
- 8 - Encourager l'éducation pour contribuer à l'émergence de citoyens engagés
- 12 - Renforcer le vivre ensemble et les solidarités de proximité
- 11 - Valoriser le patrimoine culturel, naturel et paysager du territoire
- 13 - Agir pour le climat par la rénovation énergétique, la sobriété et les énergies renouvelables
- 15 - Promouvoir une gouvernance exemplaire pour une collectivité engagée dans la transition
- 4 - Soutenir une économie locale durable et créatrice d'emplois
- 3 - Améliorer le cadre de vie et le bien-être dans l'espace public
- 6 - Adapter le territoire au changement climatique face aux risques naturels
- 5 - Préserver la biodiversité, les sols, l'eau et les ressources locales
- 14 - Renforcer la sécurité de tous les citoyens
- 2 - Développer les mobilités douces et/ ou décarbonées

Parmi les cibles les plus représentatives se trouve :

- La cible 9 relative à la pratique sportive. Les principales dépenses fléchées sont les suivantes :
 - o Le marché public relatif à la petite enfance et au périscolaire avec une pondération de 33% (soit 197k€) dont la municipalité veille à inclure dans les temps périscolaires des activités sportives.
 - o Les transports en bus entre les écoles et la piscine de Berre l'Etang principalement, pondérés à 66%, s'élèvent à 13k€.
 - o Le « Savoir Rouler à Velaux » estimé à 7k€ contribue également à la cible n°9.
- La cible 7 « Promouvoir l'accès à la Culture pour tous » qui recense le budget voté pour les spectacles de l'Espace Nova Velaux, les festivités d'été et d'hiver, les animations de la médiathèque et l'accompagnement de la commune aux manifestations culturelles associatives.
- Les dépenses d'alimentation dans les cantines scolaires, pour le Foyer Padovani et le portage à domicile sont dans la cible n°1 puisque depuis de nombreuses années la commune met un point d'honneur à favoriser une alimentation locale et selon le Projet Alimentaire de Référence de Velaux voté au conseil municipal du 12 juillet 2023. De plus, l'alimentation ou les préparations pour les festivités, les animations et les réunions publiques sont le plus souvent commandées auprès de nos commerçants locaux. Ces dépenses sont également fléchées dans la cible n°10 « Développer l'économie circulaire locale en encourageant une consommation et une production responsables ».
- Dans cette cible n°10 nous pouvons également retrouver toutes les dépenses liées à l'Atelier partagé, dont 100% des 7,5 k€ correspondants à l'achat de consommables pour les projets réalisés par les bénévoles et à leurs formations liées à la sécurité sont coté favorablement sur cette cible. Concernant l'activité du Service des Espaces Verts, l'ensemble du budget dédié à la collecte des déchets verts organisée par la Commune pour les particuliers, mais aussi la part allouée au traitement des déchets communaux (encombrants, déchets verts de la Commune, bois...) ont été considérés comme contribuant à des pratiques responsables en termes de consommation et de gestion des déchets (soit 84,5 K€).

2. En investissement

Répartition des dépenses d'investissement favorables, par cible



- 13 - Agir pour le climat par la rénovation énergétique, la sobriété et les énergies renouvelables
- 4 - Soutenir une économie locale durable et créatrice d'emplois
- 6 - Adapter le territoire au changement climatique face aux risques naturels
- 5 - Préserver la biodiversité, les sols, l'eau et les ressources locales
- 14 - Renforcer la sécurité de tous les citoyens
- 15 - Promouvoir une gouvernance exemplaire pour une collectivité engagée dans la transition
- 2 - Développer les mobilités douces et/ ou décarbonées
- 1 - Favoriser une alimentation locale, saine et accessible à tous
- 3 - Améliorer le cadre de vie et le bien-être dans l'espace public
- 7 - Promouvoir l'accès à la culture pour tous
- 9 - Favoriser l'accès pour tous aux loisirs et à la pratique sportive
- 12 - Renforcer le vivre ensemble et les solidarités de proximité
- 10 - Développer l'économie circulaire locale en encourageant une consommation et une production responsables
- 8 - Encourager l'éducation pour contribuer à l'émergence de citoyens engagés
- 11 - Valoriser le patrimoine culturel, naturel et paysager du territoire

Les dépenses d'investissement prévisionnelles de l'année prévoient, principalement, les actions favorables au développement durable suivantes :

- Dans la cible n°13 « Agir pour le climat par la rénovation énergétique, la sobriété et les énergies renouvelables » :
 - Une centrale photovoltaïque devrait être installée sur le toit de l'espace Nova Velaux afin de favoriser l'autonomie énergétique de la commune et réduire l'utilisation d'énergie fossile dans ces bâtiments. L'électricité solaire récoltée sera distribuée dans les 27 bâtiments communaux présent dans un secteur de 2km.
 - Les travaux de rénovation de la crèche Poucinade favoriseront également la réduction des consommations énergétiques de la commune
 - Le programme global de rénovation énergétique des bâtiments communaux se poursuit, permettant de limiter les pertes d'énergie et d'améliorer la sobriété énergétique de la Commune.

- Parmi les dépenses de la cible n°4 « Soutenir une économie locale durable et créatrice d'emplois » se trouvent :
 - Les dépenses relatives à la création d'un parking au village qui favorisera la venue des Velauxiens (et pas que) dans les commerces du Village. A noter que si ce projet peut être côté favorablement sur cette cible dans notre méthodologie, elle aurait pu également avoir un impact négatif sur le développement des mobilités douces et la biodiversité (terrain en plein champs actuellement), qui n'est pas étudié ici.
 - Les contrats de cessions de l'espace Nova Velaux sont également dans cette cible car un soin particulier est fait afin de limiter les déplacements d'artistes en regroupant leur venue avec les salles de la région et en favorisant l'émergence d'artistes locaux avec notamment les Espaces B.

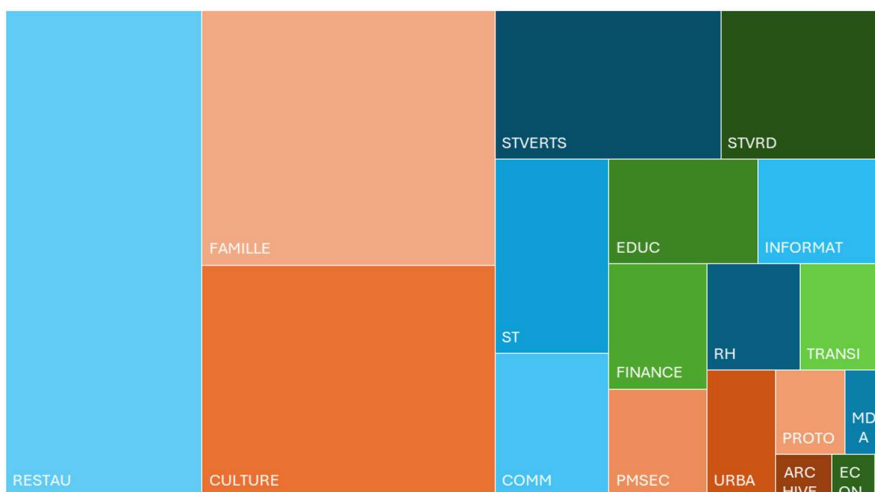
- Dans la cible n°6 « Adapter le territoire au changement climatique face aux risques naturels » se retrouvent une partie des dépenses de la cible n°13 car limiter les dépenses d'énergies fossiles contribue à l'adaptation.

- Parmi les dépenses favorables à la préservation de la biodiversité (cible n°5), le budget 2026 prévoit notamment
 - Les études nécessaires à la création de cours désimperméabilisées et végétalisées dans les deux groupes scolaires,
 - Une étude relative à la renaturation du centre-ville.

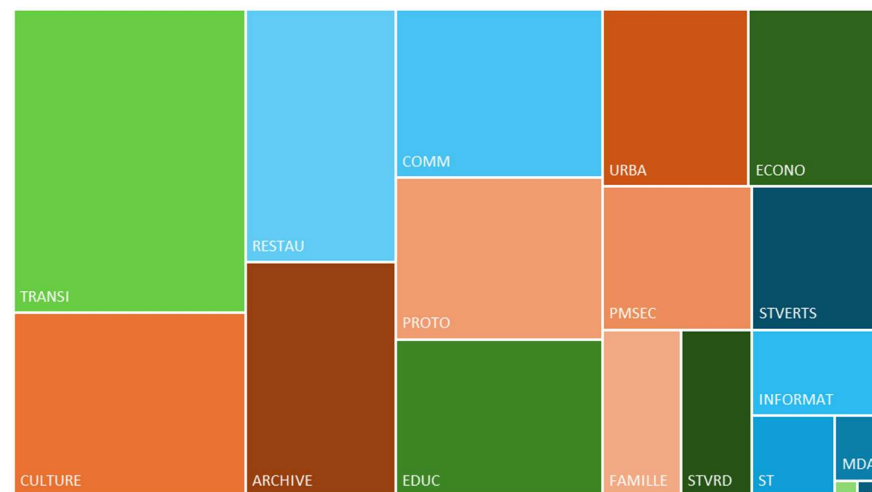
E. Répartition des dépenses favorables par services municipaux

1. En fonctionnement

Impact positif par centre gestionnaire de crédits



Proportion de l'impact positif par service gestionnaire



En euro dépensé (1^{er} graphique), c'est le service de la restauration collective qui prévoit le plus de dépenses favorables aux cibles du BD et cela s'explique par les dépenses d'alimentation fléchées dans la cible n°1 comme nous l'avons vu précédemment. Le service famille et le service culture suivent le pas. Ce premier graphique montre qu'en euro dépensé l'impact des services sur le BD26 est assez hétérogène.

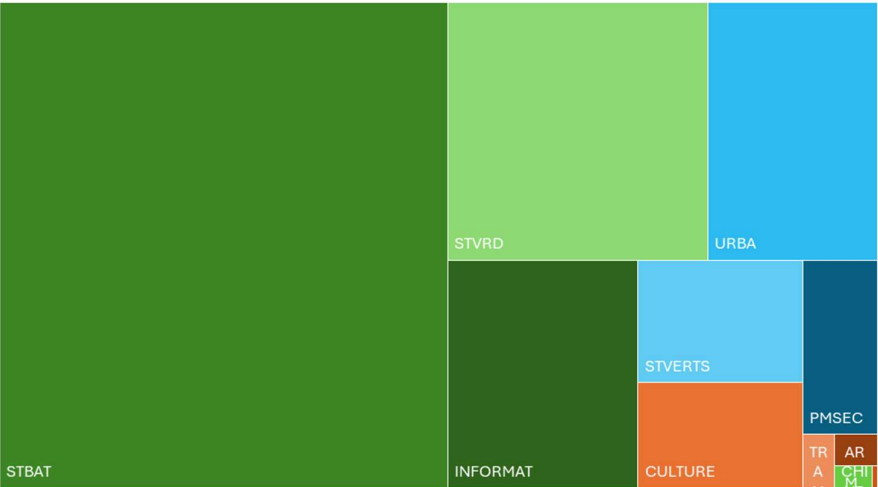
En proportion de leur budget (2^{eme} graphique), le service transition, sans surprise, a la proportion de dépenses de fonctionnement favorables la plus grande ; viennent ensuite les services culture, restauration, archive...

Ce qu'il est intéressant de constater avec ce graphique c'est que l'impact des dépenses des services au BD26 est plus hétérogène que sur le graphique précédent. Cela montre que les actions en faveur du développement durable est l'affaire de tous les services et que cela est porté fortement dans le projet politique et de fait par la direction générale des services.

2. En investissement

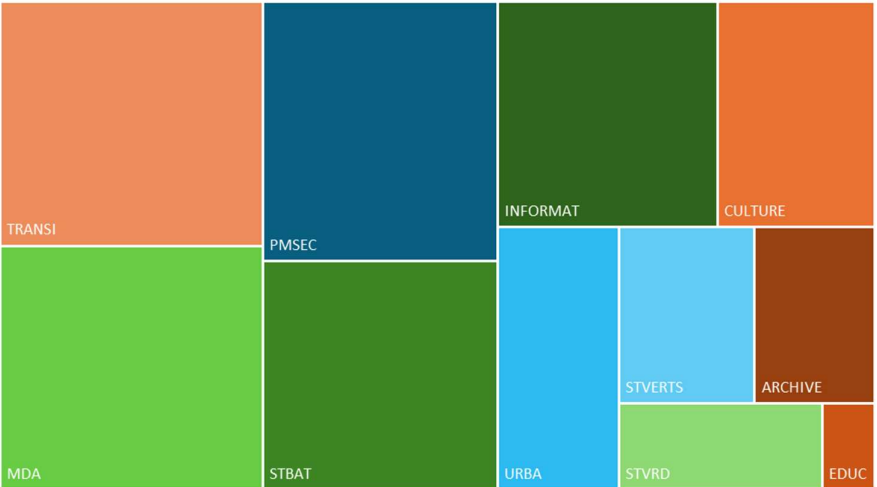
Impact positif par centre gestionnaire de crédits

- CULTURE ST FINANCE ARCHIVE PMSEC INFORMAT TRANSI
- URBA MDA EDUC RESTAU STBAT STFLOTTE STVERTS
- STVRD PROTO COMM 0 0 0



Proportion de l'impact positif par service gestionnaire

- CULTURE ST FINANCE ARCHIVE PMSEC INFORMAT TRANSI
- URBA MDA EDUC RESTAU STBAT STFLOTTE STVERTS
- STVRD PROTO COMM 0 0 0



S'agissant la section d'investissement, nous pouvons remarquer le même phénomène que pour les dépenses de fonctionnement. En euros dépensé, l'impact des services est hétérogène alors qu'en proportion il est beaucoup plus homogène.

F. Budget Durable et Convention PACTE du Département des Bouches-du-Rhône



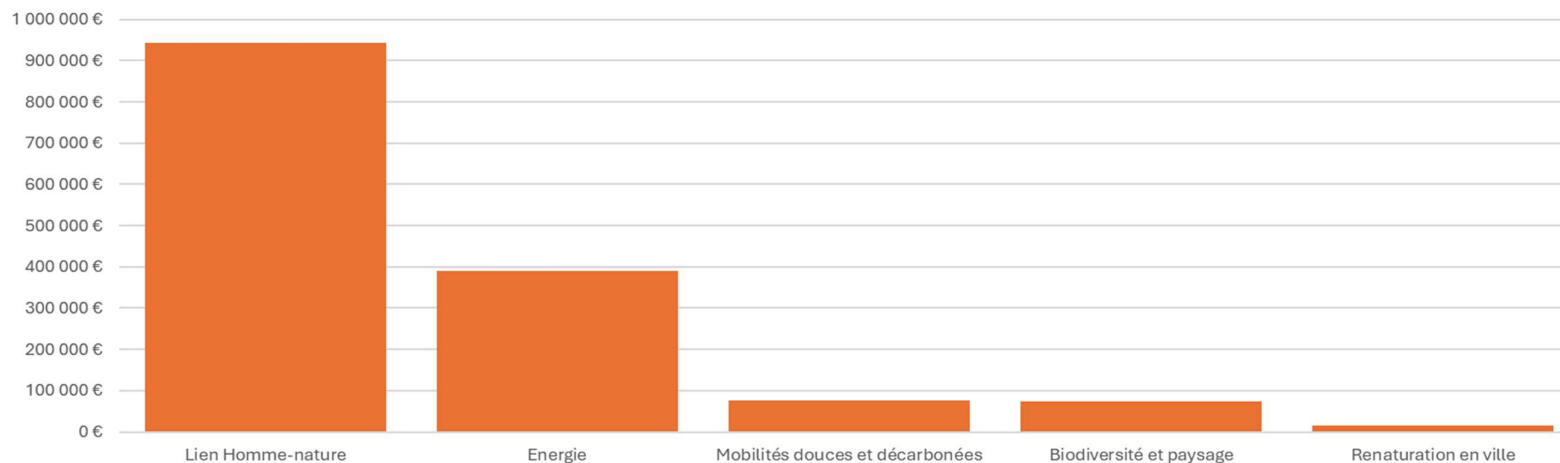
Comme évoqué précédemment, une lecture très intéressante pour la collectivité consiste à analyser le budget par le prisme des engagements du PACTE du Département des Bouches-du-Rhône (CD13).

Obtenue en reliant les 15 cibles du BD et les 6 engagements du PACTE, cette analyse permet de déterminer les objectifs du PACTE auxquels participent prioritairement les dépenses de la commune. Par soucis de cohérence, une seconde lecture a été réalisé pour sélectionner uniquement les dépenses en lien direct avec les engagements.

L'objectif "Restaurer le lien homme-nature", transversal à de nombreuses cibles du BD, arrive largement en première position avec près d'1M€ de dépenses, suivi de de la transition énergétique et les mobilités douces ou décarbonées.
(Cf annexe n°2)

En se projetant sur l'application d'une méthode similaire à l'ensemble des 92 communes, les résultats d'un BD passé "au tamis" des objectifs du Département pourrait permettre à ce dernier de disposer d'un panorama des impacts des subventions versées aux communes du territoire, et à chacune d'entre elles de valoriser l'effort déployé pour répondre à son engagement dans le PACTE.

Analyse du budget durable 2026 de Velaux au regard des engagements de la charte départementale



G. Budget Durable et les 5 ambitions du programme politique

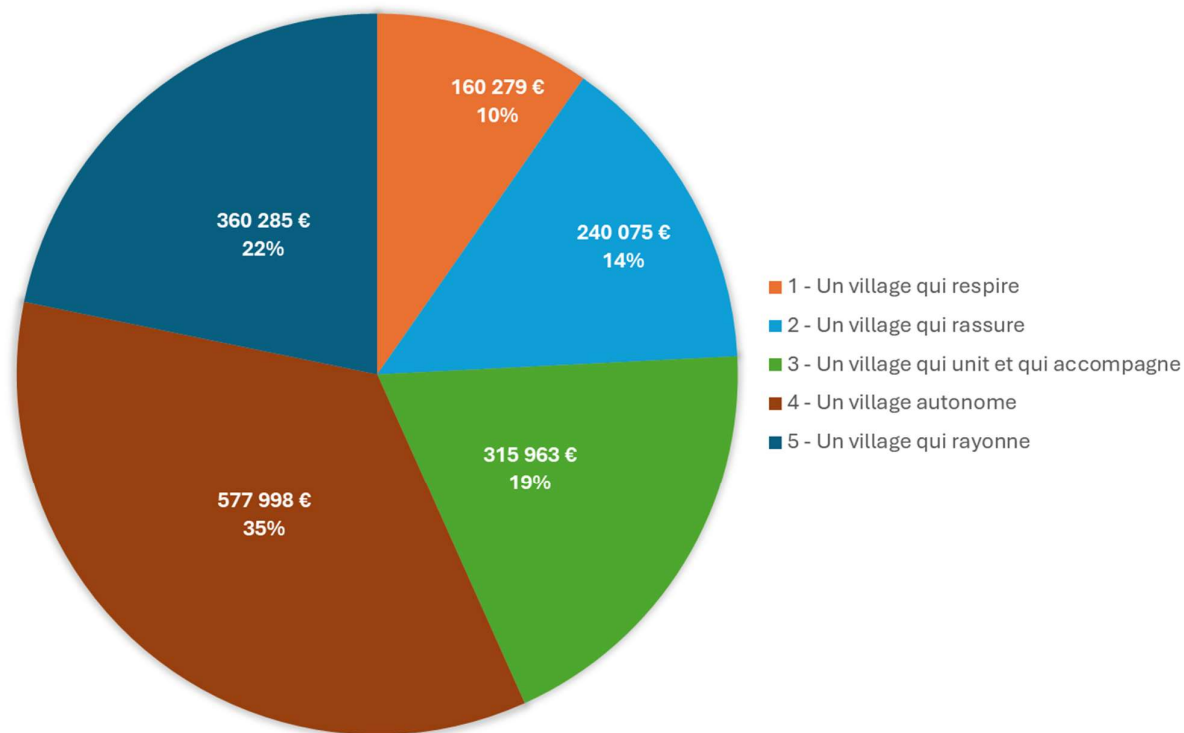
Comme pour la transposition du Budget Durable en PACTE, il est possible de traduire les données du BD26 au regard des 5 ambitions du projet politique.

(Cf annexe n°2)

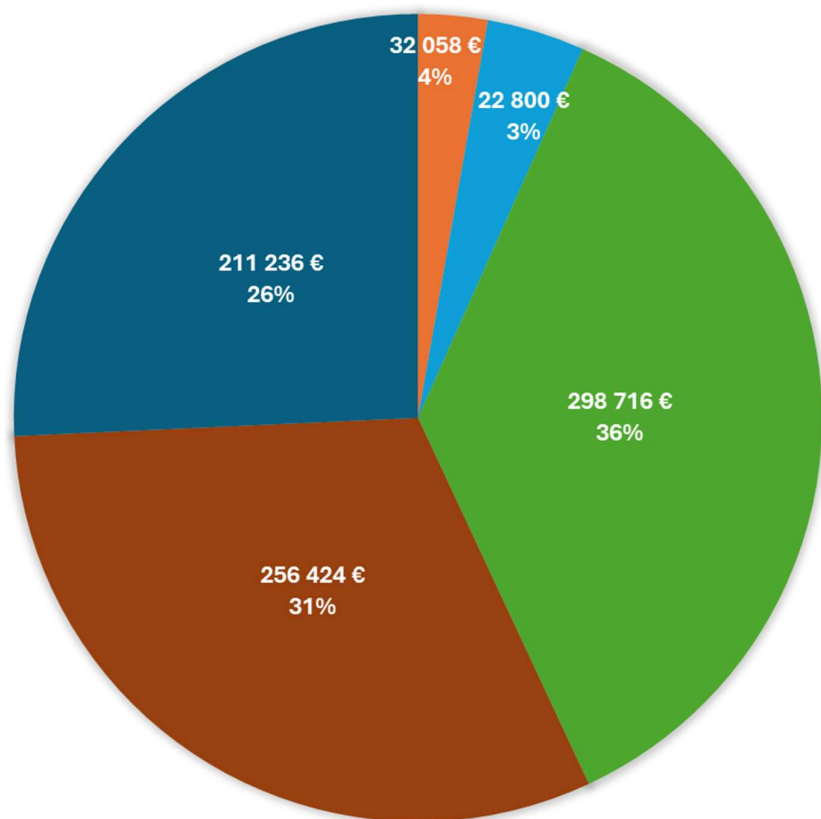
Ainsi, une table de transposition a été réfléchi et permet de classer les actions favorables au regard du BD dans les ambitions.

1. Pour toutes les dépenses favorables dans le Budget Durable

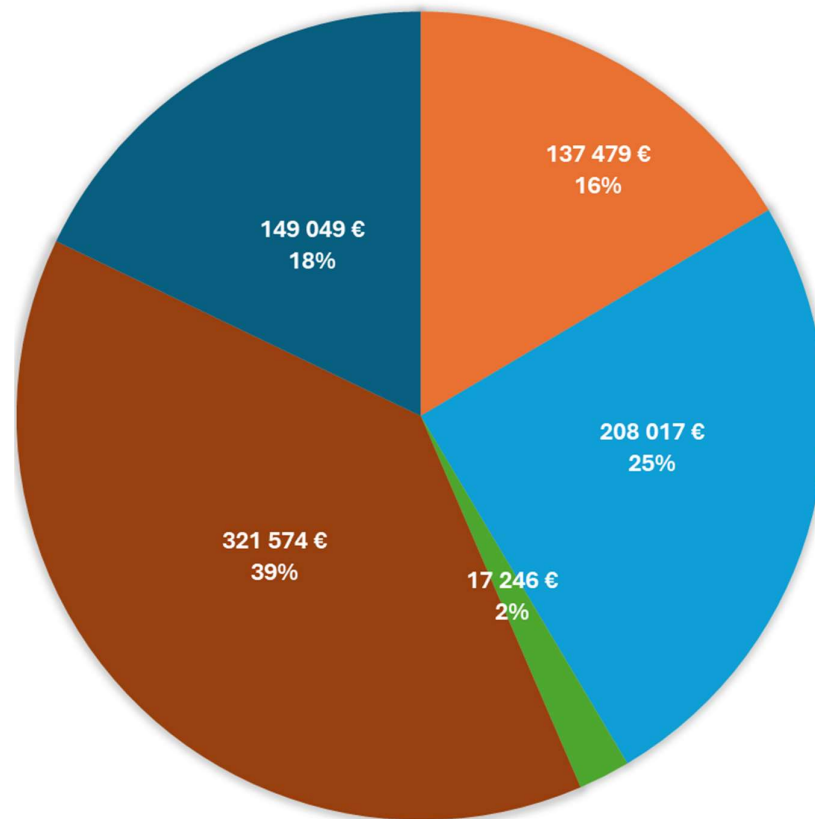
Dépenses favorables du BD par ambition



2. En fonctionnement



3. En investissement



■ 1 - Un village qui respire ■ 2 - Un village qui rassure ■ 3 - Un village qui unit et qui accompagne ■ 4 - Un village autonome ■ 5 - Un village qui rayonne

CONCLUSION

La réalisation du premier budget durable 2026 de la Commune de Velaux permet de renforcer la démarche de transition grâce à la conception d'un outil de pilotage et de prise de décision. En décidant, de façon volontariste, de pousser l'analyse des impacts de ses dépenses au-delà du cadre réglementaire actuel, la collectivité a posé la première pierre d'un projet appelé à être développé et optimisé d'année en année.

Les principaux résultats du budget durable mettent en exergue la dimension "intégrée" de la transition écologique. En effet, il est apparu que l'ensemble des services, à des degrés différents, participaient de manière significative à la poursuite des objectifs de développement durable dans leur ensemble (en matière sociale, environnementale et économique).

ANNEXE 1 : Tableau des cibles du budget durable et réparation de la pondération des dépenses

Cibles	Velaux, ville vivante et territoire solidaire	Velaux, ville verte et territoire nourricier	Velaux, ville attractive et territoire résilient	Thématiques incluses dans les cibles
1 - Favoriser une alimentation locale, saine et accessible à tous	0,2	0,4	0,4	Agriculture locale, alimentation, autonomie alimentaire du territoire, restauration collective, précarité alimentaire, santé alimentaire...
2 - Développer les mobilités douces et/ ou décarbonées	0,1	0,5	0,4	Travaux de voirie permettant le développement des mobilités douces, pistes cyclables, promotion de la marche, du covoiturage, santé (activité physique, qualité de l'air) ...
3 - Améliorer le cadre de vie et le bien-être dans l'espace public	0,2	0,4	0,4	Espaces verts, désimperméabilisation, végétalisation, réduction îlots de chaleurs, équipements publics modernisés, "rues aux écoles", "rues aux enfants"...
4 - Soutenir une économie locale durable et créatrice d'emplois	0,4	0,1	0,5	Installation de commerces et autres activités éco, promotion de l'artisanat, développement du tourisme et de l'agritourisme, communication...
5 - Préserver la biodiversité, les sols, l'eau et les ressources locales	0,1	0,7	0,2	Biodiversité, lutte contre les pollutions, végétalisation, haies, préservation de la ressource en eau, qualité de l'air, réduction de la production de déchets...
6 - Adapter le territoire au changement climatique face aux risques naturels	0,1	0,5	0,4	Adaptation au changement climatique, désimperméabilisation, études et aménagements améliorant la prévention des risques naturels (incendies, inondation, sécheresse...), obligation légale de débroussaillage (OLD), adaptation de l'agriculture...
7 - Promouvoir l'accès à la culture pour tous	0,6		0,4	Politique culturelle, inclusion
8 - Encourager l'éducation pour contribuer à l'émergence de citoyens engagés	0,4	0,4	0,2	Sensibilisation au développement durable / enjeux environnementaux, vie associative, citoyenneté, politiques jeunesse...
9 - Favoriser l'accès pour tous aux loisirs et à la pratique sportive	0,7		0,3	Equipements sportifs, animations ; activités de loisirs
10 - Développer l'économie circulaire locale en encourageant une consommation et une production responsables	0,1	0,4	0,5	Gestion et réduction de la production de déchets, réemploi, commande publique durable...
11 - Valoriser le patrimoine culturel, naturel et paysager du territoire	0,1	0,5	0,4	Culture, gestion des paysages, identité du territoire, gastronomie, tourisme / agritourisme...
12 - Renforcer le vivre ensemble et les solidarités de proximité	0,7	0,1	0,2	Cohésion sociale, politiques inclusives, activités et animations, dispositifs pour la petite-enfance...
13 - Agir pour le climat par la rénovation énergétique, la sobriété et les énergies renouvelables	0,1	0,6	0,3	Atténuation du changement climatique, rénovation / efficacité énergétique, EnR, sobriété
14 - Renforcer la sécurité de tous les citoyens	0,7		0,3	Sécurité des personnes, aménagement de voiries... hors climat (OLD par ex)
15 - Promouvoir une gouvernance exemplaire pour une collectivité engagée dans la transition	0,5	0,4	0,1	Gouvernance interne, formation professionnelle, mise en place de process internes, commande publique durable, management habile, QVT...
<i>TOTAL</i>	5,0	5,0	5,0	

ANNEXE 2: Tableau des cibles du budget durable et réparation PACTE et ambitions

Cibles	Thématiques incluses dans les cibles	Lien PACTE	Lien ambitions projet de mandat 2026-2032
1 - Favoriser une alimentation locale, saine et accessible à tous	Agriculture locale, alimentation, autonomie alimentaire du territoire, restauration collective, précarité alimentaire, santé alimentaire...	Lien Homme-nature Biodiversité et paysage	4 - Un village autonome
2 - Développer les mobilités douces et/ ou décarbonées	Travaux de voirie permettant le développement des mobilités douces, pistes cyclables, promotion de la marche, du covoiturage, santé (activité physique + qualité de l'air)...	Mobilités douces et décarbonées	1 - Un village qui respire
3 - Améliorer le cadre de vie et le bien-être dans l'espace public	Espaces verts, désimperméabilisation, végétalisation, réduction îlots de chaleurs, équipements publics modernisés, "rues aux écoles", "rues aux enfants"...	Renaturation en ville Biodiversité et paysage	1 - Un village qui respire
4 - Soutenir une économie locale durable et créatrice d'emplois	Installation de commerces et autres activités éco, promotion de l'artisanat, développement du tourisme et de l'agritourisme, communication...		5 - Un village qui rayonne
5 - Préserver la biodiversité, les sols, l'eau et les ressources locales	Biodiversité, lutte contre les pollutions, végétalisation, haies, préservation de la ressource en eau, qualité de l'air, réduction de la production de déchets...	Biodiversité et paysage Eau	1 - Un village qui respire
6 - Adapter le territoire au changement climatique face aux risques naturels	Adaptation au changement climatique, désimperméabilisation, études et aménagements améliorant la prévention des risques naturels (incendies, inondation, sécheresse...), obligation légale de débroussaillage (OLD), adaptation de l'agriculture...	Lien Homme-nature	2 - Un village qui rassure
7 - Promouvoir l'accès à la culture pour tous	Politique culturelle, inclusion		5 - Un village qui rayonne
8 - Encourager l'éducation pour contribuer à l'émergence de citoyens engagés	Sensibilisation au développement durable / enjeux environnementaux, vie associative, citoyenneté, politiques jeunesse...	Lien Homme-nature	3 - Un village qui unit et accompagne
9 - Favoriser l'accès pour tous aux loisirs et à la pratique sportive	Equipements sportifs, animations ; activités de loisirs		3 - Un village qui unit et accompagne
10 - Développer l'économie circulaire locale en encourageant une consommation et une production responsables	Gestion et réduction de la production de déchets, réemploi, commande publique durable...	Lien Homme-nature Eau Energie	4 - Un village autonome
11 - Valoriser le patrimoine culturel, naturel et paysager du territoire	Culture, gestion des paysages, identité du territoire, gastronomie, tourisme / agritourisme...	Biodiversité et paysage Lien Homme-nature	5 - Un village qui rayonne
12 - Renforcer le vivre ensemble et les solidarités de proximité	Cohésion sociale, politiques inclusives, activités et animations, dispositifs pour la petite-enfance...		3 - Un village qui unit et accompagne
13 - Agir pour le climat par la rénovation énergétique, la sobriété et les énergies renouvelables	Atténuation du changement climatique, rénovation / efficacité énergétique, EnR, sobriété	Energie	4 - Un village autonome
14 - Renforcer la sécurité de tous les citoyens	Sécurité des personnes, aménagement de voiries... hors climat (OLD par ex)		2 - Un village qui rassure
15 - Promouvoir une gouvernance exemplaire pour une collectivité engagée dans la transition	Gouvernance interne, formation professionnelle, mise en place de process internes, commande publique durable, management habile, QVT...		2 - Un village qui rassure